



EDITORIAL

Voici venue l'heure de la rentrée, les vacances désormais derrière nous, laissant une impression mitigée. Pourtant avec l'accélération de la vaccination nous avons retrouvé malgré tout un parfum de liberté tant attendu, quand bien même la vigilance reste de mise avec le respect des gestes barrières.

Impression mitgée, il faut en convenir, car les conditions météorologiques n'ont pas été optimales, loin s'en faut. L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite une excellente rentrée, sans oublier les élèves de notre regroupement scolaire ainsi qu'à l'équipe enseignante en espérant qu'ils pourront, nous le souhaitons ardemment, bénéficier des conditions pour une année scolaire normale.

Je ne peux passer sous silence les incivilités qui en permanence émaillent notre quotidien et exaspèrent nos concitoyens. Je ne citerai que quelques exemples, tout d'abord, le vol de la protection du puits proche du dojo et ce au mépris de la mise en danger de personnes, ensuite les dépôts sauvages dans les containers placés sur le parking derrière la salle des fêtes. Je rappelle qu'ils ont été installés

à cet endroit afin de rendre service à ceux de nos concitoyens ne pouvant disposer de containers ou à ceux qui s'absentent de la commune dans le but de ne pas laisser l'espace public encombré par leurs containers. En tous les cas ils ne sont là en aucun cas pour pallier le manque de courage d'une grande minorité de nos administrés de réaliser le geste normal d'un dépôt en déchèterie. Je rappelle enfin que les containers à verres sont prévus pour un apport volontaire dans ceux-ci et non à côté comme c'est de plus en plus souvent le cas.

J'en appelle vraiment à un sursaut de citoyenneté avant la prise de mesures coercitives qui du fait du non respect des règles élémentaires du bien vivre ensemble pénaliseraient tous les Avaraysiens .

DATES À RETENIR

4 septembre: Forum des associations plaine de jeux de Lestiou

SIEOM

<u>JAUNES</u>: 3, 17 septembre 1, 15, 29

octobre

<u>VERTES</u>: 7,14,21,28 septembre et 5, 12, 19, 26 octobre

Ouverture de la déchetterie : lundi, mercredi, vendredi: 14h-17h

Samedi: 9h-12 14h-17h

Mairie

www.avaray41.fr

Tél.: 02 54 81 04 15 Fax: 02 54 81 38 13 mairie-avaray@orange.fr

www.facebook.com/MairieAvaray

Ouverture au public : Lundi : 15h00 à 17h00

Jeudi: 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Vendredi: 15h00 à 18h00

École

Tél.: 02 54 33 59 53

Garderie

Tél.: 02 54 33 59 54

Mail: garderieavaraylestiou @beaucevaldeloire.fr

Restaurant scolaire

Mails: f.piresteixeira@beaucevaldeloire.fr

viescolaire@beaucevaldeloire.fr

Permanence Assistante sociale

Tél.: 02 54 87 76 84

SYNDICAT D' EAU



Lundi au vendredi :8h30 à 12h30-13h30 à 17h30 :**02.54.81.40.84**

Urgences (en dehors des horaires): 06.88.84.05.30

Compte -rendu du conseil municipal du 17 juin 2021 :

M. MEZILLE Jean-François, Maire, Mme BRIN Patricia, M. ALDEBERT Vincent, Mme BERTHOT Armelle, M. PRIOU Stéphane,
 M. FERNANDEZ Edgard, Mme LEGRAND Anne-Claire, M. MÉRIEUX Dominique, M. BLANCHER Denis, Mme LESIEUR Priscilla, Mme MARCHISET Hélène étaient présents. Mme BAUCHER Soline et M. RONNAY Pascal avaient donné procuration. M. SAUVAGE Didier, M. BACHET Patrice étaient absents. Mme LESIEUR Priscilla a été nommée secrétaire.

Approbation du compte rendu du 15 avril 2021 : Le compte rendu est voté à l'unanimité.

Déroulement à huis-clos de la séance du conseil municipal en date du 17 juin 2021 - réf : 2021-18 : Après proposition du maire, au vu du contexte sanitaire, le conseil vote à l'unanimité, que le conseil se déroulera à huit-clos.

Défense Extérieure Contre l'incendie (DECI) - Création d'un service public - réf : 2021-19

Le conseil municipal suite à la présentation faite par M. le Maire sur la nécessité de préciser le fonctionnement du service public de la DECI pour la commune d'Avaray, décide à l'unanimité de voter l'organisation du service public de la DECI en régie, la commune étant en charge d'organiser avec des prestataires privés les multiples prestations de service.

Défense Extérieure Contre l'incendie (DECI) - Pouvoir de police spéciale DECI -réf : 2021-20 :

Suite à la présentation faite par M. le Maire de l'obligation réglementaire de prendre un arrêté sur la défense incendie de la commune, le conseil municipal vote à l'unanimité la nécessité réglementaire : de lister les points d'eau incendie présents sur le territoire de la commune ,d'actualiser la base de données détenue par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loir-et-Cher relative aux points d'eau incendie situés sur le territoire de la commune d'Avaray, et de nommer Messieurs MÉZILLE Jean-François, ALDEBERT Vincent référents élus et Madame Adeline GOUACHE, référent agent.

CCBVL - Création d'un centre de ressources par les communautés de communes Beauce Val de Loire et Grand Chambord sous la forme d'un syndicat mixte fermé - réf : 2021-21 :

Les Communautés de communes Beauce Val de Loire et Grand Chambord ont approuvé la création d'un syndicat mixte fermé entre elles pour la création d'un centre de ressources situé, à Mer. Après l'exposition du projet par le maire, le conseil municipal a approuvé l'adhésion de la CCBVL par 9 voix pour et 4 abstentions.

SIVOSE de 3 maillets

Monsieur le Maire informe le conseil que le conseil syndical en date du 26 mai 2021 à délibérer pour la dissolution du syndicat au 31/08/2021. Cette dissolution pourrait être réalisée en deux temps : La dissolution des compétences à compter 31/08/2021 et la dissolution avec transfert actif/passif au 31/12/2021

Mise en place d'une antenne-relais de téléphonie mobile - Les Mottes – Avenant n°1 à la convention - délibération n°2019-37 en date du 27/09/2019 - réf : 2021- 22

Le conseil municipal vote à l'unanimité de ses membres l'avenant au bail signé en date du 30 septembre 2019, entre la commune et Orange et les modalités administratives liées à l'exécution de celui-ci.

Convention de mise à disposition d'une alimentation électrique et d'une connexion internet entre la mairie d'Avaray et l'entreprise SNC B'art Gourmet - réf : 2021-23

Le conseil municipal vote par 12 voix pour et 1 contre, la convention de mise à disposition auprès de l'entreprise SNC B'art Gourmet, et charge le Maire de la signature de la convention entre la commune et l'entreprise SNC B'art Gourmet et des modalités administratives liées à l'exécution de la convention.

Subvention AMO rando: réf: 2021-24

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'allouer une subvention exceptionnelle de 300€ à l'AMO Rando pour leur aide dans l'élaboration du circuit de randonnée par l'école.

Loyer réf: 2021-25

Le Maire souhaitant réviser le loyer des locataires sis 46 Grande rue, proposant une diminution de 50€ par mois. Le conseil municipal décide à l'unanimité de revoir le loyer et de faire un nouveau bail avec un loyer mensuel de 477.15 € auquel s'ajoutera la provision de charge d'ordures ménagères à compter du 1er/10/2021.

Un tour de table est effectué :

Monsieur Denis BLANCHER informe qu'il s'est rendu à la réunion organisée (5 juin) par la commune de Lestiou afin de préparer le forum des associations qui aura lieu le 4 septembre 2021 de 14h00 à 18h00 à la plaine de Jeux de Lestiou. Neuf associations étaient représentées et un prêt des grilles d'exposition est demandé. Madame Hélène MARCHISET présente une idée de création de compte facebook® avec réseau d'entraide à L'instar de la commune de Mer. Il sera mis en place des modérateurs afin de ne pas polluer les informations. Madame Priscilla LESIEUR informe que le portail du cimetière est très abimé. De plus elle précise qu'à l'entrée Du second portail, il y a une mare de boue qui se forme régulièrement.

Monsieur Dominique MÉRIEUX rappelle que la tonte de l'école est effectuée par les agents communaux. Il Constate un manque d'entretien des administrés quant aux pieds de mur.

Il informe les membres du conseil municipal qu'une fiche travaux est mise à disposition pour tous les travaux que les élus pourraient constatés.

Monsieur Stéphane PRIOU précise que les avaloirs n'ont pas été nettoyés par les agents communaux. Il cite que Ces agents sont souvent tous les deux pour travailler.

Il demande si les poubelles de l'abri bus du Tertre et de la passerelle seront remplacées car il avait déjà évoqué Ce soucis lors d'un précédent conseil.

Il demande si les travaux de l'impasse du Clos d'Anjou seront effectués cette année. (40 ml à refaire)

Une plaque sera inaugurée à la mémoire de Monsieur Stéphane KERVIEL, élu de la commune d'Avaray, président du syndicat scolaire Avaray-Lestiou afin que le groupe scolaire porte son nom. Monsieur KERVIEL était très impliqué dans la vie locale et est décédé en juillet 2016.

La brocante annuelle organisée par Avaray Loisirs est reconduite en septembre prochain.

Monsieur Vincent ALDEBERT demande si la signalisation verticale (stop et bande blanche) sera repeinte. Il indique qu'un panneau de signalisation est couché rue André Spire (Chez Mme Spire)

Madame Armelle BERTHOT demande où en est le projet des boites à livres (trois boites à livres prévues Centre Bourg, Tertre et place-La touche)

Madame Patricia BRIN demande où en est le projet de talents d'Avaray.

Madame Anne-Claire LEGRAND informe que la fête de la musique aura lieu le 2 juillet 2021 en partenariat avec le B'art Gourmet.

Les groupes sont Mean Circle et Derapade. L'école de musique de MER interviendra aussi.

Les visites de village sont organisées les 28 juin et 6 juillet à 20h.

Monsieur Jean BORNICHE organisera les visites.

Le feu d'artifice du 13 juillet aura lieu comme chaque année.

Séance levée à 23h00.

Feu d'artifice 28 août

Le feu d'artifice intercommunal Avaray-Lestiou initialement prévu pour le 13 juillet a finalement été tiré le samedi 28 août dernier. Cette fois les conditions météorologiques ont été clémentes et les spectateurs se sont déplacés très nombreux.

Certains nous ont fait la remarque sur la durée du spectacle. Effectivement un incident technique a fait qu'une assez grosse partie devant être située au milieu du spectacle pyrotechnique n'a pas pu partir. La société nous a proposé de défalquer ce manque sur le budget du feu d'artifice 2020.

Toutes nos excuses

LA CCBVL



PROCHAINE PERMANENCE MAISON DES SERVICES, SUR RENDEZ-VOUS:

13 SEPTEMBRE, 11 OCTOBRE, 15 NOVEMBRE, 13 DÉCEMBRE Pensez à prendre vos masques

Contacts:

Tél: 0677164694

Mail: franceservices@beaucevaldeloire.fr

EMPLOI





Les Portes de l'emploi

- → 1 sept. 2021 Comptable CDI MER
- ightarrow 31 août 2021 Employé polyvalent de gîtes temps partiel h/f CDI
- → 27 août 2021 Opérateur de fabrication CDD MER
- → 30 juil. 2021 Conducteur d'engins sur pelles et niveleuse h/f CDI COUR-SUR-LOIRE
- → 30 juil. 2021 Plombier h/f CDI MER
- → 30 juil. 2021 Assistant administratif, accueil et comptabilité (H/F) CDD MER
- → 21 juil. 2021 Commis de cuisine h/f CDD MUIDES SUR LOIRE
- → 21 juil. 2021 Serveur CDD MUIDES SUR LOIRE
- ightarrow 9 juil. 2021 2 Assistants(es) Administration des Ventes h/f CDI
- → 6 juil. 2021 Vendeur en boulangerie h/fCDD
- → 14 juin 2021 Agents d'entretien h/f 1er juillet au 29 août 2021 7h50 par semaine le samedi CDD
- → 14 juin 2021 3 Agents d'entretien h/f 1er juillet au 29 août 2021 22h CDD

De nouvelles offres sont affichées régulièrement en mairie. Vous pouvez aussi consulter le site : www.beaucevaldeloire.fr /Economie/Porte de l'emploi

ETAT CIVIL

Pas d'état civil





Ensemble et Solidaires UNRPA Avaray Courbouzon, est une association qui a pour but de soutenir, de promouvoir toutes activités culturelles et de loisirs, propre à permettre de mieux vivre sa retraite.

Nos principales activités sont l'organisation tous les mois, d'un repas avec après-midi récréatif, l'organisation de sorties diverses, dernièrement le cirque d'hiver Bouglione, le Paradis Latin, les nuits de Sologne et autre suivant les opportunités.

Le jeudi après-midi, séances d'initiation informatique (Windows, gestion des dossiers, Libre office, internet recherche et, gestion des favoris, ouverture des comptes retraite, Sécurité Sociale impôts...).

Vous pouvez passer nous voir à notre salle au 35 grande Rue dans la cour de la mairie.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à venir nous voir au Forum des Associations le samedi 4 septembre, sur la plaine de jeux à Lestiou, et nous contacter au 02 54 81 17 77.

VENEZ BOUGER AVEC L'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

DE 19H30 A 20H30 LES LUNDIS SOIRS

Au dojo des trois maillets à Avaray

A PARTIR DE LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021 Avec Pascale Boulay (diplômée)

110 euros (LICENCE ET COTISATION CLUB) pass sanitaire obligatoire



Renseignements animatrice 06 01 94 87 52

Mail avaraygym@outlook.fr

Le Comité de défense du Verdelet et du Val de Loire

est une association sans but lucratif, régie par la Loi du 01/07/1901 totalement indépendante de tout mouvement politique. Il est animé par des bénévoles qui n'attendent que

Les buts du Comité:

Sauvegarder l'environnement et protéger notre cadre de vie. Exercer une vigilance en continu contre les nuisances et les risques industriels de notre région.

Entreprendre des actions de nature à assurer la sécurité et la salubrité publiques, le bien-être de la population et l'équilibre de la région.

Obtenir de la part de l'exploitant de la Centrale Nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux une information claire, précise et rigoureuse ; informer la population de tout risque potentiel encouru.

Le Comité de défense du Verdelet et du Val de Loire envoie des **lettres d'information** régulièrement à ses adhérents, organise des réunions publiques et des **conférences-débats** comme :

les ondes électromagnétiques les problèmes de santé et le nucléaire les économies d'énergie les risques d'inondations les espèces exotiques envahissantes

(pour nous contacter : <u>verdelet@ecomail-asso.com</u> ou par courrier à la mairie d'Avaray)

L'ATELIER RECRE

Vous propose à Avaray
Tous les Mercredis à 14h30
à partir du 15 Septembre 2021
Un atelier amateur de
Peinture, Encadrement, Tricot
Cartonnage ...

Les cours de Yoga sont temporairement suspendus Afin de respecter les mesures de sécurité,

le pass sanitaire sera obligatoire Renseignements :

atelierrecre41@gmail.com

Cotisation annuelle à l'association 10€



Le Bacchus Avaraysien

Bonjour à toutes et à tous.

Après cette période fortement tourmentée par le COVID, nous espérons pouvoir reprendre nos activités de dégustations en septembre.

Voici le planning de fin de saison :

le 16 septembre Grands vins de Bordeaux
le 30 septembre Côtes du Rhône
le 14 octobre dégustation avec chaussette de
grands vins
le 28 octobre Grands vins de bourgogne
le 18 novembre vins primeurs
le 2 décembre Assemblée Générale à 18h30
Prenez bien soin de vous
LE BUREAU

J'ECRIS JE TOURNE

L'association J'ECRIS JE TOURNE a pour vocation de mettre en place des projets artistiques : des créations de livres et de films courts. Ces projets sont initiés par Thierry Bonneyrat, auteurréalisateur Avaraysien.L' association participe également à tout projet artistique, notamment des projets scolaires dans lesquels elle encadre les enfants dans des projets autour de la bandedessinée.



La Saponaire

C'est une plante glabre à tige robuste cylindrique et dure de 40 à 80 cm, foisonnante grâce au développement de ses rhizomes, facile à cultiver. Ses feuilles ovales opposées, verte tendre, pointues sont sillonnées par 3 nervures longitudinales, les inférieures pétiolées.

Ces fleurs, qui peuvent être simples ou doubles, sont légèrement parfumées et poussent en cymes denses. Elles ont 5 pétales blancs ou rose pâle qui forment un cercle d'environ deux centimètres de diamètre.

La période de floraison est de juin à octobre. Les fruits sont des capsules déhiscentes qui contiennent de petites graines brun-noir, arrondies, en forme de haricot d'environ 1,5 millimètre de longueur. La maturation des fruits a lieu de septembre à octobre.

Médicinale: Cette plante possède des propriétés dépuratives, diurétiques, cholérétiques et vermifuges. On l'emploie contre les rhumatismes et la goutte, contre certaines dermatoses et comme expectorant pour les affections de la cavité orale (angines, aphtes, etc.). La décoction de Saponaire appliquée sur le visage permettrait de lutter efficacement contre les maladies de la peau tel que l'acné. Les Romains en mettaient dans leur bain pour guérir les démangeaisons. Les léproseries l'utilisaient pour nettoyer les plaies des lépreux.

Biochimie: Les graines de la saponaire officinale contiennent de la saporine, une protéine inhibitrice de l'activité ribosomique (activité N-glycosidase) de la famille de la ricine, de la curcine et de l'abrine. La saporine est particulièrement intéressante dans l'utilisation ciblée sur certaines cellules en recherche médicale (traitement spécifique de cellules cancéreuses).

Domestique: Elle remplace le savon pour laver les vêtements délicats susceptibles de se décolorer. On l'utilisait également pour nettoyer les tabliers noirs. C'est parce qu'elle contient de la saponine, une substance qui a la propriété de faire mousser comme du savon, que la Saponaire officinale porte aussi le nom d'« herbe à savon », « savon du fossé », « savonnière », « laurier fleuri », « herbe à femme ». Lorsque séchées et nettoyées, les racines peuvent servir dans la fabrication d'une poudre qu'utilisaient jadis les habitants pour se laver les mains. Mélangée à de la soude, elle pouvait également dégraisser et blanchir les laines et dentelles pâles,.

Culinaire : Au Moyen-Orient, on utilise l'infusion d'eau et de la Saponaire pour préparer des desserts nécessitant une gélification, en particulier une guimauve arabe dite "Natif".





Lexique:

Glabre_: Qualifie une plante ne portant pas de poils.

Déhiscentes: La déhiscence est l'ouverture spontanée d'organes végétaux clos (anthères, fruits) suivant des zones définies, pour livrer passage à leur contenu. Le colchique, l'iris, le pavot, le tabac ont des fruits déhiscents.

Cymes : Disposition des fleurs sur la tige. L'axe principal est terminé par une fleur; qui est la fleur centrale de l'inflorescence et qui fleurit en premier. Elle arrête la croissance de l'axe.





La « FOIRE À LA BROCANTE D'AVARAY », organisée par Avaray Loisirs, aura lieu le dimanche 19 septembre 2021.

Les personnes souhaitant un emplacement pour exposer, doivent s'inscrire au 02 54 81 17 77 en fournissant le numéro de leur carte d'identité ou de permis de conduire.

Venez nombreux.



